

Centre Rivage

Cannabis : prévenir et orienter

CENTRE RIVAGE Centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie (CSST)

RIVAGE est un centre de soins subventionné par l'Etat et la CPAM s'adressant aux usagers de drogue, à leurs familles et aux professionnels en lien avec des publics vulnérables face aux conduites addictives.

Outre son activité principale de soins RIVAGE mène une action de prévention au plus près des jeunes et de leur entourage familial et socio-éducatif.

C'est dans ce cadre que **RIVAGE mène des actions d'information en milieu scolaire et ouvre une consultation d'aide aux jeunes en difficulté avec des usages de cannabis ou d'autres produits.**




CENTRE RIVAGE

Pôle Prévention
10 av F. Joliot-Curie
95200 Sarcelles
Tél. : 01.39.93.66.67.
Tél. : 06.75.56.02.40.

*Ne pas diaboliser,
ne pas banaliser*



Prévenir et apporter une information scientifique

RIVAGE, dans le cadre de la Politique de la Ville, intervient gracieusement dans les collèges, les lycées et les structures de proximité sous forme d'animations de prévention d'une durée d'une heure minimum. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'usage du cannabis et des substances psychoactives. L'animation permet de faire comprendre des notions complexes telles que celle

de dépendance "psychologique" ou de "perturbation du système nerveux central" ; l'animation effectue des liens entre des données " psychosociales" que les jeunes peuvent eux-mêmes observer et des données scientifiques validées. La prévention porte aussi bien sur les risques sanitaires, sociaux et judiciaires.

Une plaquette, distribuée aux élèves, sert de support à l'animation

Une consultation « cannabis »

La consommation de cannabis s'est massifiée chez les adolescents. A 18 ans, 1 jeune sur 2 en a déjà consommé, et 1 jeune sur 14 en consommait quotidiennement en 2002, et nombre d'enquêtes montrent que cet usage quotidien augmente.

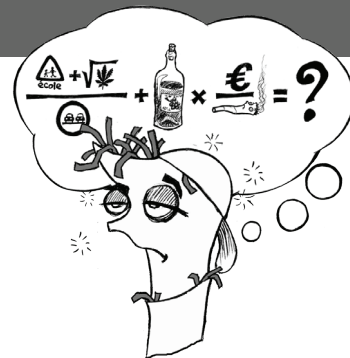
Des jeunes consommateurs sont devant de réelles difficultés quant à leur devenir. Les usages intensifs de cannabis peuvent ag-

graver significativement les difficultés sociales et scolaires des jeunes.

Les professionnels peuvent contribuer à évaluer les difficultés des jeunes consommateurs (voir grille d'évaluation) et à les orienter vers une aide adaptée.

Dans un espace dédié aux jeunes - le PAEJ de Sarcelles - le centre RIVAGE tient une consultation de prévention.

Grille d'évaluation des usages de cannabis



Usage pas ou peu problématique

Mal contrôlé

Age du jeune et d'initiation de la consommation

Consommateur : mineur, âgé de plus de 15 ans

Consommateur : mineur âgé de plus de 15 ans

Contextes environnementaux des consommations

Les consommations sont inscrites dans des espaces de sociabilité, des temps et des espaces qui renvoient principalement à la fête, à la convivialité et à l'espace privé. Autrement dit, les consommations sont perçues, par le consommateur, comme en « rupture » avec la normalité du quotidien.

Les consommations sont intégrées à un « mode de sociabilité » qui les rend fréquentes dans certains contextes (relations entre pairs, vacuité, etc.). Cependant la consommation est assez maîtrisée pour que soit évitées les consommations

Habitudes et fréquence de consommation

Pas de régularité, pas d'habitude. Une à deux fois par semaine maximum, malgré des pics de consommation dans les contextes « festifs »

Consommation « régulière » (10 à 30 fois par mois) à quotidienne, présentant un caractère assez stable, malgré des pics occasionnels de consommation

Sens donné à la consommation. Effets recherchés / effets ressentis

Capacité à réintégrer, dans le discours, les consommations sous la forme d' « expériences » : description des effets positifs et négatifs et capacité à relier ceux-ci à des contextes. Connaissance des produits, des effets.

Spontanément peu de capacité à décrire les effets.

Prégnance du désir d'inscription dans un groupe, dans une identité (« nous, les « djeunes », les

Maîtrise de la consommation Poly-consommations et autres addictions

La personne peut interrompre sans difficultés sa consommation pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois.

Capacité à opérer des choix sélectifs sur l'offre de produit et le cas échéant de ne pas consommer.

Le jeune ne consomme pas ou très exceptionnellement de l'alcool. Son score Fagerstrum (tabac) est faible

La personne a du mal à ne pas consommer dans certains contextes de sa vie sociale (groupe de pairs, etc.), ce qui témoigne déjà d'une dépendance « psychologique ». Il se montre peu sélectif dans le choix de son produit.

Contexte psychosocial

Le jeune est capable de s'inscrire dans un projet, à confiance en lui-même.

Manque de confiance en soi, vulnérabilité face au stress



Usages problématiques

Initialisation : avant 15 ans

Consommateur mineur de 14 ans, initialisation précoce

«intempestives» (école, lieu de travail, conduite de véhicule, espace public faisant l'objet de surveillance policière, etc.).

Les consommations présentent un caractère de « rupture » avec l'environnement social :

1. les consommations sont fréquemment « intempestives », malgré les ennuis occasionnés.
2. les consommations sont principalement solitaires (matinale, vespérale, etc.) marquant une logique d'évitement des problèmes du jour, des difficultés d'endormissement, etc.
3. Des conduites à risques sont observables, liées ou non à l'usage du produit.

en vue de gérer des situations précises de tensions (examens, conflits, etc.).

Consommation quotidienne faisant partie d'un « mode de vie » impliquant une organisation spécifique de la vie quotidienne pour que le produit soit toujours disponible (relations sociales axées vers d'autres consommateurs, activités rémunératrices, licites ou illicites, en vue de financer la consommation, etc.).

« maghrébins », les « rastas », etc.).

Affirmation que le produit ne lui fait « rien » ou presque (accoutumance).

Description d'effets de détente et de gestion du stress.

Ou recherche de la « défonce », en association avec l'alcool ou d'autres produits ou par un usage répété du « bang », des huiles, etc.

Le jeune ne consomme pas ou très exceptionnellement de l'alcool. Son score Fagerstrum (tabac) est moyen ou fort

La personne ressent de la tension si le produit lui manque (état de dépendance psychologique). Sauf période estivale ou de grand bien-être, il ne peut suspendre sa consommation quotidienne.

Consomme de toute manière, même un mauvais produit, s'il n'y a rien d'autre.

Le jeune consomme d'autres produits, licites et/ou illicites, son score Fagerstrum est fort, il a d'autres addictions (boulimie, etc.)

Difficultés diverses : familiales, psychologiques, psychopathologiques, sociales, etc.

Cette grille vise à poser des points de repères pour évaluer une consommation et déterminer des modalités d'intervention, en fonction d'une majorité d'indicateurs repérés dans une colonne.

Cette grille tient compte du fait que le cannabis est faiblement addictogène et comme tel, son usage peut facilement être stoppé ou modéré, sans nécessité d'une intervention lourde.

Nous avons distingué trois types de situations. Dans la première colonne est décrit un « profil » de consommateur ayant un contrôle de sa consommation : ici un rappel de la loi et un réajustement du niveau d'information du jeune paraît suffisant.

Dans la seconde colonne les indicateurs décrivent un type de consommateur qui peut avoir besoin d'un suivi éducatif, éventuellement renforcé par une rencontre avec un intervenant spécialisé en toxicomanie.

Le troisième type de consommateur est lui, effectivement problématique, et un suivi concerté avec un CSST ou une structure de soins mérite d'être recherché.

Évidemment, dans le concret, un consommateur pourra correspondre à des items contenues dans les trois colonnes. D'où, il résulte que la grille à une simple fonction de « boussole » pour l'orientation.

Consultation de prévention « cannabis »

Tous les jeudis de
16h à 18h

Accueil avec ou sans
rendez-vous.

Pour des rendez-vous
dans le cadre d'un suivi,
d'autres créneaux sont
possibles

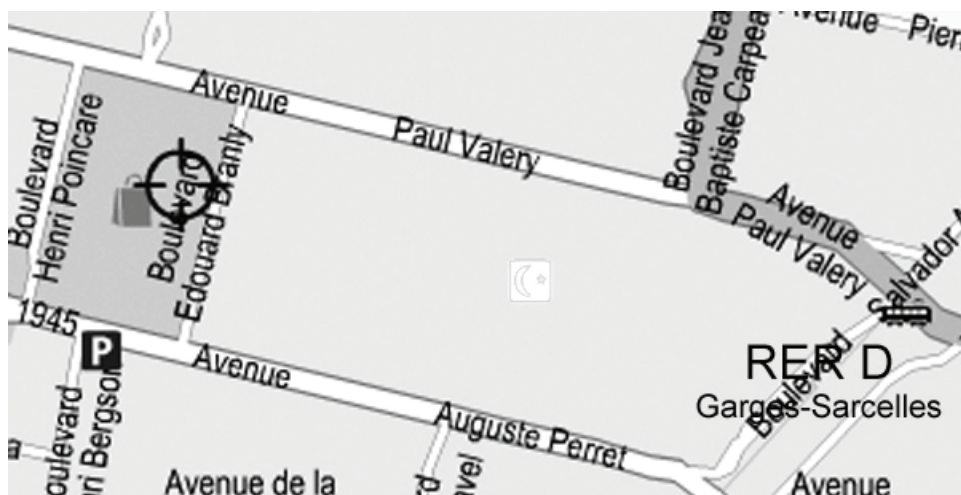
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

20bis Place de France
95200 Sarcelles

Tél. : 01.34.38.27.64.

P.A.E.J. de Sarcelles

En transport en commun,
prendre la ligne D du RER,
arrêt Garges-Sarcelles.
Rejoindre le centre
commercial des Flanades.
Une fois, sur la place de
France, emprunter la
« Porte de Navarre » (à côté
de la médiathèque), puis
prendre la 1ère allée à
gauche.



Pourquoi une consultation « cannabis » dans un P.A.E.J. ?

Les deux principaux obstacles à l'orientation des jeunes usagers de substances psychoactives, sont :

1. le fait qu'ils perçoivent comme stigmatisant et inadapté une orientation « sanitaire » vers un centre de soins en toxicomanie ou vers une structure médicale.

2. le fait, que l'usage problématique du cannabis, est perçu comme un problème parmi

d'autres, et par conséquent comme le plus grave.

Ces constats ont conduit le centre RIVAGE et le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) de Sarcelles à se rapprocher afin de créer un espace de consultation plus « neutre », tant pour les jeunes que pour leur proches.

D'autre part, les PAEJ ayant une compétence à accompagner des jeunes quelques

soient leurs difficultés, c'est la possibilité d'une prise en charge plus globale qui devient possible.

La consultation de prévention n'est pas pour autant coupée du centre de soins Rivage. Certaines situations peuvent requérir une orientation vers un médecin, un psychiatre, ou un psychologue et l'équipe du centre Rivage accueillera ces jeunes.